



Landes

Bulletin d'information - 2026

n°44



Bonne Année
2026 !



Charente-Maritime

Mot du Maire.....	3
> Vie économique et sociale	
Finances	4
Elections municipales	4
Inscription liste électorale	4
> Environnement	
Jardins partagés.....	5
Recettes	5
> Vie de la commune	
État civil.....	6
Demandes urbanisme	6
Voeux aux collaborateurs et aux bénévoles.....	6
Visite du Père Noël	7
Cérémonie du 19 mars	8
Cérémonie du 8 mai	8
13 juillet	8
Cérémonie du 11 novembre	9
Fête du pain.....	9
Frelons.....	9
Repas des aînés.....	10
Recensement de la population	10
Infographie recensement.....	11-12
> Associations	
6 associations landaises.....	13
Chasse ACCA	13
Pétanque landaise.....	13
Anim Landes	14
Anneau d'or	14
Foot FCS.....	15
> Infos diverses	
Recensement citoyen	16
Médiathèque.....	16
L'agence postale	17
Aide à domicile.....	17
Transport à la demande.....	18
Location salle Aunis-Saintonge.....	19
Pôle des services au public	20
Orange : la fibre.....	21
Incivilité.....	21
Cimetière	21
Cyclad	22-23

Bulletin Landes N° 44 Décembre 2025

Directeur de la publication : Michel PELLETIER

Rédacteur en chef : Michel PELLETIER

Rédaction : Colette CAIVEAU, Marie-Odile HERVE,
Natacha WITCZAK, Christelle BERTHELOT, Jean-Paul BAUDOUIN,
Xavier ROCHE et Michel PELLETIER.

Photos : Mairie de Landes

Réalisation : Editions Conseils Informations

www.conseil-information.com

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite



> Le mot du Maire

Mes chères concitoyennes et mes chers concitoyens

L'année 2025 arrive à son terme et une fois encore je dois en dresser le bilan, aussi bien sur notre petit territoire de Landes que dans la vie de notre nation.

La guerre en Ukraine dure depuis presque quatre ans et son terme est plus qu'incertain, ce conflit s'enlise et les populations sont toujours dans la précarité et la souffrance. De plus, une internalisation avec les nations riveraines de la Baltique est à craindre. Les nations européennes ont revu leur effort de défense et s'arment à tour de bras, ce qui ne donne pas de très bons espoirs pour la suite de cette agression russe en Ukraine.

Au Moyen Orient depuis le 7 octobre 2023, c'est le conflit entre Israël et le Hamas qui semble avoir trouvé un semblant d'accord jusqu'aux prochaines violations de cesser le feu. Gaza est en ruine et les populations civiles sont les premières à souffrir du manque de ressources alimentaires.

Les Etats Unis ont complètement redistribué et reformulé les règles des droits de douane pour l'ensemble de la planète ce qui met un peu plus d'instabilité sur les marchés internationaux et les diverses places financières.

Depuis un an, nous vivons en France une crise politique sans précédent, une dissolution de l'Assemblée Nationale et la nomination de trois Premiers Ministres avec de longues périodes d'intérim. Tout ceci ne nous donne pas un avenir radieux.

Malgré cette tourmente mondiale et ces mauvaises nouvelles nationales, la vie communale s'est déroulée calmement avec sérénité.

Le Parc du Stade a vu ses équipements s'étoffer, le boudodrome couvert, le boudodrome classique et le terrain de tennis ont été complétés par deux nouveaux aménagements.

Une aire de jeux d'environ 150 m² a été réalisée cet été, elle comporte : une structure multi activités, deux jeux sur ressort, une poutre d'équilibre, une marelle et une balançoire «Nid d'Oiseau», le tout sur un sol amortissant respectant les normes de hauteur de chute des enfants. Cet équipement est réservé aux enfants de 36 mois à 10-12 ans.

Un city stade ou terrain multisports a également été réalisé cet été entre le terrain de tennis et le jardin partagé. Cet équipement de 288 m² réalisé sur une plateforme technique de 405 m² permet de pratiquer plusieurs sports : football, handball, volleyball, basketball et tennis. La structure est en acier galvanisé et thermolaqué, le sol est recouvert d'une pelouse artificielle assurant la protection des joueurs. Cet équipement est réservé aux adolescents et aux adultes. Nous disposons désormais d'un parc dédié aux sports et à la famille avec :

- Les terrains de football (entraînement et honneur), ainsi que les vestiaires et le club house,
- Les boudodromes (couvert et découvert),
- Le tennis,
- Une aire de jeux,
- Le terrain multisport,
- Une aire enherbée importante,
- Une halle pour les activités estivales,
- Un local de rangement,

- Une cellule sanitaire complète et aux normes.

Une campagne classique de restauration des rues et des routes a été réalisée fin août début septembre, c'est-à-dire une réfection de gravillonnage, de point à temps, de débernage, de mise en œuvre d'enrobé à froid. Quelques derniers travaux de voirie devraient être effectués avant la fin de l'année sur notamment le Chemin des Varennes et autres sites suivant le retour de la subvention sollicitée.

Le schéma DECI (Défense Extérieure Contre les Incendies) a été accepté par les services du SDIS et les subventions accordées par l'Etat et le Conseil Départemental, les travaux devraient être réalisés avant cette fin d'année.

La ferme photovoltaïque de l'entreprise Dev'Enr est toujours en attente de ses dernières autorisations administratives pour permettre un début des travaux que nous espérons pour cette fin d'année.

La soirée du 13 juillet, sous les ombrières du Stade, s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité, les conditions climatiques étaient parfaites pour une très belle soirée festive.

Les associations Landaises ont également repris le cours de leurs animations :

- Le Club de Football de la Soie a repris ses activités et ses animations.
- L'Association de chasse a repris sa saison, son repas et son balltrap.
- Anim'Landes a relancé ses actions : la Gym, le Yoga, la Marche et des cours d'Anglais.
- Pétanque Landes-17, assure l'animation des boudodromes tout au long de l'année avec un nombre de licenciés toujours en hausse.

Pour toutes ses actions, je souhaite remercier l'ensemble des acteurs de notre commune pour leur implication :

- Les conseillers municipaux
- Le personnel administratif et technique de la mairie et de l'agence postale communale
- Les responsables et les membres des associations
- Les bénévoles de la médiathèque municipale
- Les bénévoles communaux
- Les enseignantes et le personnel communautaire de notre école de Landes.

Merci à tous pour votre contribution au bien vivre ensemble dans notre collectivité.

En mars prochain, de nouvelles élections municipales auront lieu et des urnes sortira une nouvelle équipe municipale qui aura à cœur de mettre en œuvre ses projets nouveaux pour Landes.

Malgré l'avenir un peu trouble que nous vivons et les sacrifices qui s'annoncent, à l'aube du Nouvel An, acceptez de tout cœur mes vœux les plus chaleureux pour une année qui devra être assurément exceptionnelle : santé, bonheur et prospérité.

Bien respectueusement.
Le Maire, Michel PELLETIER

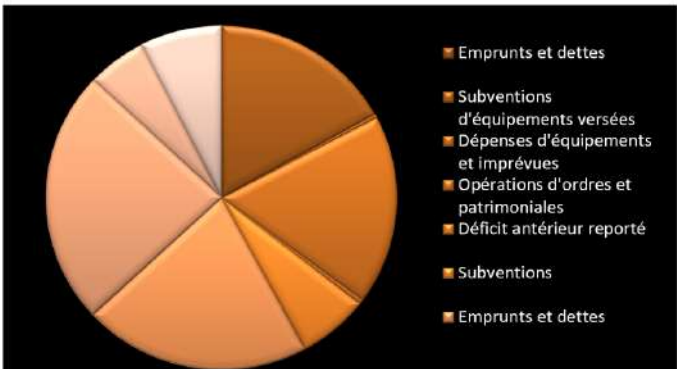
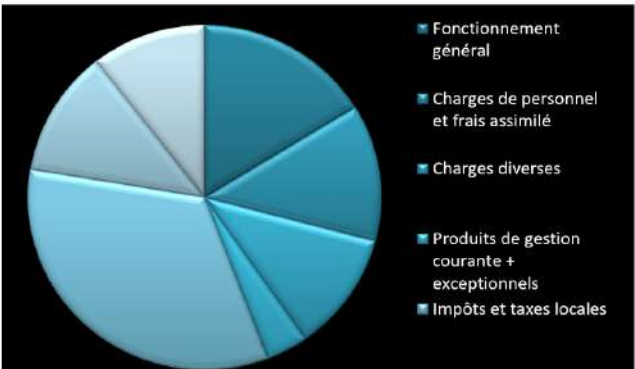
> **Finances - Budget total 2024 réalisé**
Fonctionnement et Investissement

Fonctionnement général	156 654,00 €	40,3%
Charges de personnel et frais assimilé	124 011,00 €	31,9%
Charges diverses	108 449,00 €	27,9%

Recettes de fonctionnement :	575 820,00 €	
Produits de gestion courante + exceptionnels	36 991,00 €	6,4%
Impôts et taxes locales	322 606,00 €	56,0%
Dotations et subventions	114 398,00 €	19,9%
Excédent antérieur reporté	101 825,00 €	17,7%

Emprunts et dettes	48 464,00 €	47,6%
Subventions d'équipements versées	927,00 €	0,9%
Dépenses d'équipements et imprévues	51 078,00 €	50,2%
Opérations d'ordres et patrimoniales	1 283,00 €	1,3%
Déficit antérieur reporté	- €	0,0%

Recettes d'investissement :	184 339,00 €	
Dotations et subventions :	18 706,00 €	10,1%
Emprunts et dettes	60 000,00 €	32,5%
Dotations fonds divers et réserves	68 400,00 €	37,1%
Excédent antérieur reporté	15 668,00 €	8,5%
Produits des cessions d'immobilisations	- €	0,0%
Opérations d'ordres et patrimoniales	21 565,00 €	11,7%



> **Nouveautés pour le scrutin élections municipales**

Communes de moins de 1 000 Habitants

Suite à la loi du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin pour toutes les communes dès les prochaines élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, les principales nouveautés applicables aux communes de –1 000 habitants sont les suivantes :

- Scrutin de Liste paritaire, proportionnel, sans possibilité de panachage (présentation des candidatures sous forme de liste bloquée) : le bulletin sera considéré comme nul si une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit y est appliquée
- Respect de la parité sur les listes
- Respect de l'effectif sur les listes en fonction des tranches de population : de 500 à 999 habitants : Effectif légal de 15 candidats sur une liste, avec possibilité – 2 ou + 2

> **Inscription sur la liste électorale**

En vue des Elections des 15 et 22 mars 2026

Pour les personnes nouvellement arrivées sur la Commune ou les personnes non inscrites actuellement, pensez à faire le nécessaire:

- Avant le 4 février 2026 pour les inscriptions en ligne
- Avant le 6 février 2026 pour les inscriptions papier en Mairie

Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou tout autre document permettant l'inscription.

> Jardins partagés

Le ramassage des patates et des légumes d'hiver a eu lieu le vendredi 22 août 2025.

La récolte a été moins fructueuse que les années passées, conséquence de la sécheresse de cet été. Cependant, les butternuts, les courges de Nice, les pâtissons et les potimarrons ont fait la joie des récolteurs.

Cette année, les citrouilles ont été ramassées par les agents communaux et amenées à l'école de Landes.

Nous remercions vivement M. RABALLAND (Saintonge Bio Distribution) pour le don des plants ainsi que M. ROCHÉ pour le suivi annuel de la culture. Lors de la récolte, les tracteurs de Messieurs BAUDOUIN et ROCHÉ ont assuré l'arrachage, puis le ramassage des sacs.

Cette soirée s'est terminée par le verre de l'amitié, et nous vous suggérons ci-dessous des plats réconfortants pour cet hiver.



GRATIN DE POTIMARRON

Ingrédients pour 4 personnes

- Potimarron de 1kg 500 environ
- 30 gr de beurre
- Muscade, poivre, sel
- 150 gr de parmesan râpé
- 4 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse

Temps total de préparation : 1h30

Étape 1 : Epluchez le potimarron et débarrassez-le de ses pépins. Coupez-le en cubes et mettez à cuire (30 mn dans un cuit-vapeur ou à défaut dans une grande casserole d'eau) jusqu'à ce que la lame d'un couteau y rentre très facilement.

Étape 2 : Mettez à fondre le beurre dans une grande sauteuse et faites revenir le potimarron. Ecrasez-le à la fourchette pour obtenir une purée plus ou moins homogène (moi j'aime quand il reste des petits morceaux) et ajoutez la crème fraîche, le parmesan, une bonne dose de muscade râpée et assaisonnez à votre convenance.

Étape 3 : Mélangez bien le tout puis versez dans un plat beurré allant au four.

Étape 4 : Faites gratiner sous le grill 10 à 15 mn, thermostat 180°.

Étape 5 : Un côté légèrement sucré et un petit goût de noisette (que le potiron à nettement moins) à tomber !



VELOUTÉ DE BUTTERNUT

Ingrédients pour 4 personnes

- 1 courge butternut de 800 gr environ
- 2 oignons, 1 échalote, ail, poivre, sel, muscade
- 1 cube de bouillon de légumes ou bœuf
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 4 petits carrés frais de fromage
- 2 cuillères à soupe d'herbes de Provence
- 1 cuillère à café de citron
- 1 cuillère à café de coriandre

Temps total : 35 min

Étape 1 : Commencez par faire bouillir environ 1 litre d'eau avec le cube de bouillon.

Étape 2 : Préparez la butternut, épluchez et épépinez-la puis coupez-la en dés.

Étape 3 : Préparez les oignons et l'échalote en enlevant le germe et coupez-les en lamelles.

Étape 4 : Une fois que l'eau bout, ajouter les épices et le sel au bouillon ainsi que la butternut, les oignons et l'échalote. Laissez cuire jusqu'à ce que la butternut se coupe facilement (soit environ 20 minutes).

Étape 5 : Dans un mixeur, Mettez les carrés frais, l'huile d'olive et le citron. Commencez par mettre la butternut puis ajouter l'eau petit à petit. Mixez jusqu'à ce que vous trouviez la texture qui vous convient.

Étape 6 : Goutez, ajoutez des épices au besoin !



> État Civil de Landes

Sur notre commune pendant l'année 2025 le service État Civil est intervenu pour :

Naissances hors commune : 3

Parrainages civils : 4

Mariages : 2

Pacs : 1

Décès : 3



> Demandes urbanisme 1^{er} octobre 2024 - 30 septembre 2025

Dossiers de Permis de construire, transferts, modifications de PC : 14

Dossiers de Déclarations préalables : 34

Dossiers de Certificats d'Urbanisme : 22

> Voeux aux collaborateurs et aux bénévoles

La municipalité a réuni ses agents le 13 décembre 2024 autour d'un repas convivial afin de leur remettre leur colis de fin d'année.

La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Nous tenons à les remercier pour leur professionnalisme et leur implication dans la bonne tenue de notre commune.



> Visite du Père Noël

Le 19 décembre 2024, sur son chemin, le Père-Noël s'est arrêté à l'école maternelle de Landes, pour rencontrer les enfants, ainsi que les encadrants.

L'arrivée du Père-Noël a provoqué l'effervescence et la stupéfaction dans la cour de récréation. Face aux visages radieux des petits, il a distribué cadeaux et chocolats.

Nous remercions notre bénévole, M. Jean-Claude GUERIN, pour sa douceur et son attention envers les enfants.



> Cérémonie du 19 mars



> Cérémonie du 8 mai



> 13 juillet au parc du stade

Comme depuis de nombreuses années, notre traditionnel rendez-vous du 13 juillet a permis aux Landais et aux Landaises de se retrouver autour d'un repas républicain.

Ce moment de partage et de convivialité, offert par la municipalité a eu lieu grâce à l'investissement des élus et de leurs conjoints, pour les préparatifs et le service.

Ce rendez-vous annuel, a réuni environ 250 convives qui ont partagé une soirée dans la joie et la bonne humeur, et nous a donné l'opportunité de faire travailler nos commerçants locaux.

Nous espérons vous retrouver en 2026...



> Cérémonie du 11 novembre



> Lusseau - Fête du Pain

Comme tous les ans depuis une dizaine d'années, le deuxième dimanche de septembre, les habitants de Lusseau se réunissent traditionnellement autour du four communal.

Cette manifestation est décidément un grand moment de plaisir et de partage.

Les Anciens se remémorent les bons souvenirs qu'ils partagent avec les nouveaux habitants, (certains se rappelle très bien quand il y avait encore une dizaine de troupeaux de vaches à Lusseau) donc plus de vaches que d'habitants ! ...

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



> Frelons

Comme partout en France, le Frelon Asiatique continue son invasion, la commune de Landes n'y a pas échappé.

A Lusseau, sur 10 pièges installés, environ 400 frelons ont été pris. Des pièges sont disponibles et gratuits à la Mairie pour toute personne intéressée.



> Repas annuel des aînés



En cette belle journée ensoleillée de novembre, un véritable été de la Saint Martin, le Conseil Municipal a invité ses aînés de plus de 65 ans au traditionnel repas festif, 71 ont répondu présents.

L'après-midi s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. L'âge des convives allait de 65 ans à 95 ans, nous avons particulièrement honoré notre couple de doyens présents.

L'invitation pour l'année 2026 est lancée...



> Recensement de la population

Cette année, la Commune de LANDES réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune (pour Landes 2 agents), vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pour ceux qui ne pourront pas le faire par internet, pas d'inquiétude, l'agent recenseur vous remettra les documents papiers à compléter et à lui remettre.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement. (Chaque habitant recensé contribue à une dotation d'état annuelle d'environ 500 €)
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Mr Jean-Paul BAUDOUIN, 1^{er} Adjoint et Coordonnateur communal au : **06.98.73.28.28**.

Nos deux Agents Recenseur sont : Mmes Monique GIRAUD et Annie ROUSSEL-MONTIGNY

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : **le-recensement-et-moi.fr**.

> Infographies Recensement



Recensement de la population 2026



Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

**Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité
à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.**

🔍 le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

> Infographies Recensement






Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale (le logement que vous occupez quotidiennement).

Et si je ne suis pas chez moi ? Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ? Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger. Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne. Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile. Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire. (maison de retraite, internat, cité universitaire, etc.) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'informations sur le-recensement-et-moi.fr






Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ? Pour connaître votre **type d'habitation**, (année de construction, surface, etc.), c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ? Pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ? Pour connaître votre **situation professionnelle** et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail. (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.)

... mes habitudes de vie ? Pour connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins. (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.)

... mes données personnelles ? Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2027.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État et à votre commune de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).



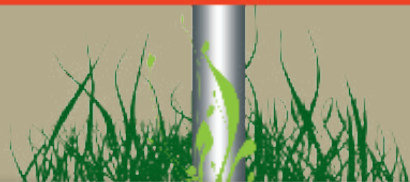


TRANS PAILLE

- Tout transport
- Stockage et commerce de paille

Tél. 05.46.59.74.25 - Fax : 05.46.59.72.43
transpaille@wanadoo.fr
17380 LANDES

LANDES



MEMENTO MUNICIPAL



Maître Artisan Fleuriste - Mylène Meunier - 05 46 32 47 98
Galerie commerciale Intermarché - ST JEAN D'ANGÉLY



MAIRIE

11 Rue de la République - 17380 LANDES

Téléphone 05 46 59 73 17
Mail mairie@landes17.fr
Mardi et vendredi de 14h à 16h

AGENCE POSTALE

05.46.26.89.48 Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Renseignements : 09 64 14 31 35
Lundi 9h30 à 11h30
Mercredi 15h à 18h
Jeudi 15h à 18h
Pendant les vacances scolaires le Mercredi 15h à 18h

ÉCOLE

Directrice Linda GAGNARD 05 46 59 73 11

Eric COSSAIS

Menuiserie Bois - PVC
Cuisine - Escaliers - Cloisons sèches
Salle de bains de A à Z

05 46 33 24 79
06 61 51 01 28

Les Formalités... où se renseigner ?

Carte nationale d'identité/Passeport : Pré-demande sur www.ants.gouv.fr
et prendre RDV au service état-civil des Mairies de Tonnay-Boutonne ou St-Jean d'Angély pour dépôt du dossier

Carte grise/Permis de conduire : Demandes à faire sur www.ants.gouv.fr

Inscriptions sur la liste électorale : A faire à la Mairie du domicile

Mariage : A la mairie du domicile ou du domicile des parents

Pacs : A la mairie du domicile commun

Copie ou extrait acte de naissance, mariage, décès : A la mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire : A faire sur www.service-public.fr

Ces gestes qui sauvent...

QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

**1) ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ LES SECOURS (SAMU 15 ou
POMPIERS 18)**

2) VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.

Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.

Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière. Regardez et écoutez si la personne respire.



3) FAITES DEUX INSUFFLATIONS

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement.

Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez.

Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION



5) LE MASSAGE CARDIAQUE

Si la personne ne respire toujours pas :

Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains. Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus,

les coudes bloqués. Vos mains doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) ET CONTINUEZ AINSI

Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! Les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

TRANSPORT À LA DEMANDE

service client 0 800 73 01 46
mail tad17@nouvelle-aquitaine.fr
du lundi au vendredi jusqu'à 17h

URGENCES

SAMU 15
Police Secours 17
Pompiers 18

DÉFIBRILLATEUR

D.A.E. = Défibrillateur Automatisé Externe



Emplacement à LANDES
ENTRÉE SALLE DES FETES
ENTRÉE DE LA MAIRIE
ENTRÉE DU SANITAIRE STADE

CIAS

L'équipe du CIAS vous accueille, vous oriente et vous apporte des conseils personnalisés sur :

- l'accès aux droits sociaux (prime d'activité, aide au logement,...)
- la retraite
- la vie pratique
- le logement
- l'accès aux soins et à la santé (CMU, CMUC...)
- les informations juridiques
- le microcrédit social...

PÔLE DES SERVICES AU PUBLIC / CIAS

1 r de Dampierre - 17400 Saint-Jean d'Angély 05 46 59 18 33

RESTO DU CŒUR

Centre de distribution de Saint Jean d'Angély
1, Rue des capucins - 17400 St Jean d'Angély
restoducoeur_stjeandy@orange.fr
Tél. : 09 81 33 79 01



Carte Nationale d'identité / Passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Carte d'Electeur

(Inscription jusqu'à 30 jours avant un scrutin)
Mairie du Domicile

Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

Mairie du Domicile

Carte Grise

En ligne : www.service-public.fr

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'événement

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

print 33

06 58 44 24 58
info@print33.fr

- Cartes de visites
- Flyers
- Affiches
- Mug
- Textiles

15% offert pour toute 1ère commande
avec le code promo SA1525
offre valable jusqu'au 31/12/2025

Eirl JASPARD Adrien

06 78 86 21 97



17400 Asnières-la-giraud

E-mail : Adrienjaspard@gmail.com

Peintre en bâtiment - Pose de revêtement de sol

Plaquiste - Jointeur



ANNUAIRE

des commerçants et artisans de Landes

► BOULANGERIE

Mr et Mme LAVERSANNE
2 rue du Stade
Tél : 05 46 26 92 75

► EPICERIE

L'Escalandaïse
Isabelle Giraud
1 rue d'Aunis
Tél : 05 46 25 07 30
isagiraud32@orange.fr

Saintonge BIO
M. RABALLAND
Tél : 05 46 26 88 46
Tél : 05 46 59 78 21

► CAFÉ / TABAC

Café des Jours Heureux
6 rue de Saintonge
Tél : 05 46 26 89 59

► SALON DE COIFFURE

L D'KOFF
34 rue d'Aunis
Tél : 05 46 24 06 42

► COIFFURE À DOMICILE

M'LNA COIFFURE
Mme BRUNETEAU Magali
Tél : 06 08 64 09 32

► ESTHETIQUE

MA' DOUCE PASSION
10 clos des amourettes
Tél : 06 38 93 30 26
madoucepassion@gmail.com

► PHOTOGRAPHE

GLAD' CLIC PHOTOGRAPHY
1 Impasse Goulebeneze
Tél : 06 65 26 71 23
gladfotography@gmail.com

► ENTREPRISES DE TERRASSEMENT ET ASSAINISSEMENT

Jean-Luc IZAMBARD
2 rue de la Fontaine
Tél : 06 88 54 24 33

► ENTREPRISES GÉNÉRALES DU BÂTIMENT

AIM Concept
Cyril Machefert
35 Rue de Saintonge
Tél : 06 38 26 01 76
sas.aimconcept@gmail.com

BF HABITAT
Basile FALLOU
7 rue des écoles
Tél : 06 32 97 60 39
bfhabitat17@gmail.com

Willy BONNEVIN
4 rue de la Soie «Pallut»
Tél : 06 71 11 13 03

MF CONSTRUCTION
Mickaël FORESTIER
2 Impasse des Ouches
Tél : 06 14 86 15 63
mfconstruction17@gmail.com

M. Pascal PERRIER
Electricien
22 rue Pierre Loti
Tél : 06 83 46 76 31
05 46 59 72 54

M. SIMAN Olivier
Peinture
30 rue d'Aunis
Tél 06 26 50 79 61
Tél 05 46 52 09 80

SOLS & PEINTURE
Zac Les Varennes
Tél 06 41 45 35 75
Tél 05 46 26 97 50

M. Patrick IZORÉ
Menuiserie
8 Zac des Varennes
Tél : 06 62 44 91 86
izore.patrick@gmail.com

GF Plomberie
Florian GIRAUD
32 rue d'Aunis
Tél 07 71 14 54 10
gfplomberie17@gmail.com

► DÉCOUPE CARRELAGE

L'Atelier Découpe
2 ZAC Des Varennes
Tél : 06 83 75 25 46
Tél : 06 15 21 70 11

► ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

Philippe DORION
Tél : 05 46 59 75 47
Tél : 06 82 02 27 72
eta.terrassement@akeonet.com

Jean-Yves FERRE
Tél : 06 71 04 83 77

► TAXI

TAXI DUO
Arnaud et Jessica
10 rue des Grandes Versennes
Tél : 07 78 54 05 49

► INDUSTRIE

CHB Electronique
1 Zac des Varennes
Tél : 05 46 59 79 11
Fax : 05 46 59 72 28

► TRANSPORTS

Société TRANS'PAILLE
46 rue de Saintonge
Tél : 05 46 59 74 25
transpaille@wanadoo.fr

► AMBULANCIER

Hugues MENARD
9 rue du Bibot «Lusseau»
Tél : 06 50 63 40 63

► MÉCANIQUE INDUSTRIELLE

MECAG'INOV
Mr Olivier SIMON
40 rue de Saintonge
Tél : 05 16 51 74 86
contactmecaginov@sfr.fr

► DESTRUCTION

GUÈPES FRELONS

ZÉRO FRELON
Cédric CAILLEAU

1 rue du Stade
Tél : 06 49 85 68 38

► VENTE À LA FERME

EARL DU VIVIER
Delphine ROBERT
3 Imp. des Normandes
Les Touches
Tél : 06 84 40 05 91

► ASSISTANTES MATERNELLES

Emilie FOUCHER
11 rue de Villeneuve
Tél : 05 16 51 20 64
Tél : 06 28 56 53 04

Méline DELHOMME

4 imp. des Bégonias
Tél : 06 44 39 53 55

► AIDE A DOMICILE

Amélie GABARD
9 rue des forgettes
Tél : 06 83 85 89 26

► HÉBERGEMENTS RURAUX

Gîte de Montrançon
2 route de Landes
Logis des Varennes
7 rue de la Fontaine



VACANCES SCOLAIRES 2026

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Académie	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Vacances d'hiver 2026	du samedi 7 février au lundi 23 février	du samedi 14 février au lundi 2 mars	du samedi 21 février au lundi 9 mars
Vacances de printemps 2026	du samedi 4 avril au lundi 20 avril	du samedi 11 avril au lundi 27 avril	du samedi 18 avril au lundi 4 mai
Vacances d'été 2026	samedi 4 juillet		
Rentrée scolaire 2026	lundi 1 ^{er} septembre		
Vacances de la Toussaint 2026	du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre		
Vacances de Noël 2026	du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027		

Le départ en vacances a lieu après la classe.
Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir.
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.
Les élèves n'autont pas de classe le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2026

Cartes des zones de vacances scolaires A, B et C



GRT

Ludovic GRATIOT

TAXI

06 67 51 40 86

Taxi-VSL - Toutes distances

6 square de frêne LANDES



SAINTES / COGNAC / MARENNES / ST-JEAN-D'ANGÉLY / LE FOUILLOUX

Pneus et entretien auto - Services poids lourds et agricoles
05 46 32 12 43 - www.ouestpneu.fr



Lieu dit Hérisson - 17380 CHANTEMERLE SUR LA SOIE
Tél. **05.46.59.75.52** - Fax. 05.46.59.70.31

Email : forages.masse@wanadoo.fr
Web : www.forages-masse.fr



LA CAVE ANGÉRIENNE

06 61 58 01 78

Cave et bar à vin

Jardin avec terrasse

25 Avenue Port Mahon - 17400 Saint-Jean-d'Angély

lacaveangerienne@protonmail.com

BE GOOD

SALON DE COIFFURE MIXTE

7 RUE GAMBETTA

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

05 46 32 04 73

> Acca de landes

Quand sonne la rentrée scolaire, une nouvelle saison de chasse arrive pour notre petite A.C.C.A. Le plaisir de retrouver nos territoires, nos compagnons de chasse, et cette nature que nous aimons tant.

Une nouvelle saison qui commence difficilement avec un nombre de membres en baisse, par suite des difficultés liées à la pratique de notre passion.

Comme vous avez pu le voir sur les routes, des messages, des panneaux, la chasse subit de multiples attaques injustifiées. Notamment, les chasseurs se battent pour revendiquer que la chasse soit reconnue « d'intérêt général ».

Cette pratique devient problématique, chaque année de nouvelles règles, une application qui oblige à avoir un téléphone sur soi, de plus en plus de documents à compléter.

Les obligations pour nos A.C.C.A. sont parfois impossibles à tenir, au vu des territoires qui ne sont pas tous aménagés de la même façon, et n'accueillant pas le même gibier.

Les règles, il en faut pour que tout se passe au mieux pour tout le monde. Toutefois, les chasseurs sont effrayés lors des remises de consignes pour chaque espèce, et pour chaque prélèvement.

Au sein de notre A.C.C.A. nous gardons en mémoire nos règles essentielles : la sécurité avant tout, l'écoute des consignes en battue parmi tant d'exemples, la vigilance près des habitations. Ouvrons nos territoires, si nous voulons assurer la pérennité de nos valeurs.

Côté animation l'A.C.C.A. est toujours investie lors du Ball trap du mois de juillet, le méchoui du mois d'août et autres repas. D'autres animations sont en projets...

Nous vous remercions de votre participation et de votre soutien aux différentes animations proposées.

Nous souhaitons remercier la Mairie pour la création du W.C au niveau de la salle du Puits.



> Pétanque landaise

L'Association continue sa 4^{ème} saison avec son nouveau bureau :

M. Hervé ROUDIER, Mme Maryvonne SEGUIN, M. Rémi SEGUIN et M. Hervé GOGUET.

Venez-nous rejoindre les vendredis, dimanches et jours fériés, de 14h30 à 18h30 sous les ombrières au Parc du Stade de Landes.

Nous serons heureux de vous accueillir, afin de passer un moment dans la convivialité et la fraternité.

Pas besoin d'être un champion, il suffit d'avoir des boules, le sourire (et un peu de chance) !

Tarif de la cotisation annuelle 12 €

Oui vous avez bien lu, 12€ pour soutenir les activités du club.

On vous attend avec vos boules et la bonne humeur.

A très vite sur le terrain !!!



> Anim'landes

LA GYM

Vous avez envie de prendre soin de votre santé physique et mentale ?

Venez vous joindre à notre séance hebdomadaire à la salle de la Soie. Bon pour le corps, le cœur et l'esprit, notre séance de gym est ouverte à tous. Animée et encadrée par Sylvette, cette activité alterne échauffement, abdominaux, cardio, renforcement musculaire, assouplissements et étirements. On en perçoit les bienfaits dès la première séance !

Suite au franc succès de cette section de gymnastique volontaire, deux créneaux sont proposés :

Le mardi soir de 19h à 20h ou de 20h à 21h

Tarif : 70€ pour la saison (de septembre à juin – pas de cours pendant les vacances scolaires).

LA MARCHÉ

Vous nous verrez tous les jeudis matin à 9h00 Place Jacques Etourneau prêts à partir pour notre marche hebdomadaire. En groupe, nous aimons découvrir et parcourir les petits chemins et les villages dans la campagne de Landes. En principe, nous marchons entre 5 et 8 kilomètres selon les envies du groupe.

En marchant, nous discutons, nous rigolons, nous échangeons des idées, des recettes, des recommandations. De temps en temps, nous partons pour la journée, le pique-nique dans le sac à dos, pour découvrir d'autres endroits.

Il nous arrive aussi de faire une petite sortie ensemble au restaurant...

L'ANGLAIS

Les cours d'anglais ont lieu le jeudi soir à 19h30 dans la salle de la Soie.

Le but est de permettre aux participants de parler et comprendre l'anglais. Nous apprenons en jouant, en faisant de petits exercices à deux ou en groupe, en écoutant des chansons...

Nous avons également des échanges culturels sur les traditions, la vie civique et bien sûr les recettes.

Ouvert à tous, novices ou pas.

Pour participer à ces activités, il faut être membre de l'association Anim'Landes :

Cotisation de 10 € pour l'année 2025-2026



REPRISE DES ACTIVITÉS

2024/2025

à LANDES

GYMNASTIQUE
mardi 19h à 20h ou de 20h à 21h Salle de la Soie
YOGA
mercredi 18h à 19h - salle de la Soie
Marche - Randonnée
jeudi 9h30 à 11h30 - RDV place J. Etourneau
Anglais
jeudi 19h30 à 20h30 - salle de la Soie

Association Anim'Landes
11 rue de la République - 17380 Landes
renseignements : 06.62.75.24.06

> Club l'Anneau d'Or « Générations Mouvement »

Lors de notre Assemblée Générale Ordinaire qui s'est déroulée le 9 janvier, Madame la Présidente accueille tous les adhérents présents et leur souhaite une heureuse année 2025.

Une minute de silence est demandée pour les adhérents décédés l'année précédente : M. Jacques RENAUD et Mme Réjane BUDE.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 nouveaux adhérents.

Après lecture et adoption des rapports d'activité 2024, nous avons procédé à l'élection du bureau suivie de la dégustation de la galette des rois et du verre de l'amitié.

Le Conseil d'Administration réuni à la suite du goûter a modifié le bureau :

Présidente : Madame Christiane PUBERT,

Vice-Présidente : Madame Dany GIRAUD,

Trésorier : Monsieur Jean-Paul BAUDOUIN,

Trésorière-Adjointe : Madame Éliane MULLON,

Secrétaire : Madame Louissette BAILLARGUET,

Secrétaire-Adjointe : Madame Annie LAMBERT.

Comme chaque année nos concours de belote en février et octobre, un repas au restaurant en novembre et notre goûter de Noël en décembre.

Le 26 juin nous avons réuni les adhérents pour un repas à la salle « Aunis-Saintonge ».



**L'ANNEAU D'OR VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2026.**

> Football Club de la Soie



La saison 2025-2026 est bien lancée pour le FC La Soie, avec du ballon rond à tous les âges, du plaisir sur tous les terrains et des manifestations qui ont rassemblé, et rassembleront !

L'école de foot, toujours en entente avec nos voisins du FC Essouvert Loulay, accueille de nombreux jeunes dans quatre catégories : les U6/U7 (avec même des « baby-footballeurs » de 4 ans !), les U8/U9, une équipe U10/U11 et deux équipes U12/U13 ; pour ces deux dernières catégories, une entente complémentaire avec le club de Boisseuil permet de sécuriser les effectifs. Des entraînements hebdomadaires à Landes ou Saint-Denis, des plateaux chaque week-end, des stages de vacances et même une belle soirée de Noël à Saint-Loup : les occasions ne manquent pas de progresser en s'amusant. L'école de foot organise son propre loto le vendredi 14 novembre à la salle de l'Alliance d'Essouvert afin d'assurer son financement et continuer de proposer aux enfants les stages de foot gratuits pendant les vacances scolaires ainsi que la soirée de Noël... et ses cadeaux. Après le coup d'essai la saison dernière, le club a engagé à nouveau cette saison une équipe en championnat critérium à 8. Le bon groupe navigue pour l'instant dans le haut de tableau, et prend du plaisir à évoluer ensemble lors des rencontres du vendredi soir.

Comme chaque année, le club a assuré ses manifestations de l'été et de l'automne, avec réussite. Les gourmets venus apprécier l'entrecôte grillée à Landes sous les ombrières ont pu profiter d'un temps radieux. Ce qui fut un peu moins le cas des participants à la randonnée gourmande à Saint-Loup, qui a néanmoins su réunir nombre de marcheurs enthousiastes venus apprécier le parcours varié et le jambon grillé aux mojhettes. Enfin, la soirée dansante « années 80/90 » à Landes en octobre a fait le plein, une nouvelle fois.

La prochaine date à retenir ? La soirée choucroute à Saint-Loup se tiendra le 7 mars !

Le club remercie chaleureusement ses nombreux bénévoles, anciens et amis du club, parents de joueurs, sponsors ainsi que les communes de Saint-Loup et Landes pour leur soutien fidèle.

Le foot, ça commence à 4 ans... et ça peut durer aussi longtemps que les genoux tiennent bon ! Alors si vous (ou votre enfant, ou votre voisine, ou votre cousin...) avez envie de jouer, d'encadrer les jeunes, d'arbitrer (même occasionnellement) ou de participer à la riche vie du club d'une façon ou d'une autre : contactez-nous (Antoine au 06 07 34 24 38) ou retrouvez-nous lors des entraînements ou événements.

Le FC la Soie

> Recensement citoyen à 16 ans

Tous les jeunes français, filles et garçons ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent effectuer leur recensement militaire dans les trois mois.

Pour effectuer cette démarche, ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile, avec comme justificatifs : livret de famille des parents, carte d'identité du jeune, et justificatif de domicile.

Cette inscription conditionne la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) à l'âge de 17 ans et l'inscription automatique sur la liste électorale à 18 ans.

Des attestations sont fournies au moment du recensement en Mairie et lors de la JDC, documents qui sont demandés pour un certain nombre de démarches administratives (conduite accompagnée, permis de conduire, examens, etc...).



Bientôt 16 ans ?
Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

Pourquoi ?

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

> Médiathèque

Dans l'idée de renouveler notre catalogue d'ouvrages, certains livres ont été retirés de notre stock, et nous avons mis en place une bourse aux livres. La somme récoltée nous a permis d'acquérir des nouveautés.

Lors de cette bourse, une co-autrice du livre «L'enquête Charentaise», était présente, pour une séance de dédicaces.

A quelques jours de Noël, la librairie de «Jeux de Pages, située rue Gambetta à St Jean d'Angély a proposé à nos visiteurs de découvrir les ouvrages, jeux et objets de papeterie.

Comme les années précédentes, nous rencontrons les élèves du RPI (Maternelles - CP de Landes et primaires d'Essouvert) qui nous accueillent toujours avec joie !

Notre équipe de bénévoles est présente à la Médiathèque aux jours et horaires suivants :

**Lundi de 9h30 à 11h30,
Mercredi de 15h00 à 18h00,
Jeudi de 15h00 à 18h00.**

Lors des vacances scolaires, votre Médiathèque est ouverte uniquement le mercredi de 15h00 à 18h00.



> L'agence Postale communale de Landes

Opérations autorisées par les agences postales communales

Ouverture du Lundi au Vendredi de 9h à 12 h dans le Parc de la Mairie de Landes -
Tél : 05.46.26.89.48

SERVICES POSTAUX : Tout affranchissement, Dépôt des objets ordinaires, recommandés et suivis, vente de timbres-poste, vente de prêt à poster et d'emballages Colissimo, retrait des Lettres Recommandées (LR) et colis en instance, retrait des objets suivis, dépôt des procurations courrier.

SERVICES FINANCIERS : Retrait d'espèces sur CCP, Livret d'Epargne ou Postépargne, Versement d'espèces sur CCP ou Livret d'Epargne, Versement par chèque sur CCP ou Livret d'Epargne, Retraits et dépôts d'espèces limités à 500 € par compte sur 7 jours.

SERVICES DE PROXIMITÉ : Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, vente de prêt à poster de réexpédition, téléassistance.



LA POSTE

> L'aide à domicile, c'est quoi ?

Un service d'aide à domicile a pour mission d'accompagner et d'aider les personnes âgées ou en situation de handicap dans les actes essentiels de la vie (aide aux déplacements et à la mobilisation, aide au lever et au coucher, aide à la toilette, l'habillage, le déshabillage).

Ils peuvent aussi effectuer l'entretien du logement et du linge, faire des courses et aider à la prise ou à la préparation des repas. Ils assurent une compagnie précieuse pour les personnes à domicile.

Un service d'aide à domicile fonctionne de deux manières :

- En mode prestataire, c'est le service qui est l'employeur des aides à domicile, la personne aidée règle la facture, quant au service, il effectue les démarches administratives,
- En mode mandataire, la personne aidée devient l'employeur, assistée dans ce rôle par les services d'aide à domicile choisis. Elle est ainsi responsable du paiement du salaire et des cotisations sociales, ainsi que de la fin du contrat.

En faisant appel à un service d'aide à domicile, vous pouvez solliciter un rendez-vous, afin qu'un devis soit établi en fonction de votre situation. Selon votre revenu minimum, vous pourrez également bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % maximum.

Pour savoir si vous êtes éligible, il vous suffit de vous rendre sur : www.impots.gouv.fr et d'aller sur votre espace personnel.

Dans notre région des Vals de Saintonge, à Saint Jean d'Angély, nous pouvons faire appel à l'ADMR (05.46.32.58.61), A2MAINS (05.46.07.24.61) et à DOMALIANCE (05.86.92.00.17), ou tout autre organisme agréé.

Ainsi, si votre situation l'exige, n'hésitez pas à contacter les services d'aide à domicile indiqués ci-dessus. Ces services sont vos partenaires au quotidien. Ces professionnels qualifiés ont un impact positif sur la vie des personnes fragiles.



> Transport à la demande



Transport à la Demande des Vals de Saintonge

**Le Transport
à la Demande**
en Vals de Saintonge

*Comment
je me
déplace ?*

Étape 1

Je consulte la fiche
horaire du Transport
à la Demande



Étape 2

Je réserve mon
déplacement par
téléphone ou sur
l'application*



Étape 3

Je me tiens prêt
devant mon
domicile



Étape 4

Je règle mon
voyage auprès
du conducteur



Étape 5

Je suis conduit
à mon arrêt



Étape 6

Pour le retour,
j'attends à l'arrêt
initial à l'heure
convenue



INFORMATION ET RÉSERVATION

0970 870 870
APPEL NON SURTAXÉ

*Application Mon TAD Nouvelle-Aquitaine
tad@valsdesaintonge.fr
www.valsdesaintonge.fr/tad



Impression : BORDESSEUILS Impressions - St-Jean-d'Angély - 05.46.59.01.32



> Location salle Aunis-Saintonge

CAUTION : 450 € (300 € + 150 €) 2 chèques à l'ordre du Trésor Public			LOCATION	CHAUFFAGE du 1/10 au 30/04	CUISINE/VAISSELLE (*)	TOTAL
HABITANTS	Repas	1 jour	80 €	50 €	70 €	200 €
		2 jours	130 €	70 €	90 €	290 €
	Réunions Vins d'honneur		50 €	50 €	20 €	120 €
COMMUNE	Ecoles du RPI		Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Associations		15 €	50 €	20 €	85 €
HABITANTS	Repas	1 jour	190 €	50 €	70 €	310 €
		2 jours	250 €	70 €	90 €	410 €
	HORS	Réunions Vins d'honneur		100 €	50 €	70 €
Thé dansant		150 €	50 €	70 €	270 €	
COMMUNE	Vente		150 €/jour			
	Associations		130 €	50 €	70 €	250 €

ANNULATION RESERVATION SALLE : 80 € sauf cas de force majeure (décès, accident)

(*) Gratuit si uniquement stockage dans la cuisine

> Pôle des services au public



ACCÈS AUX DROITS : NOS PERMANENCES

Vous pouvez venir rencontrer, sur rendez-vous, les organismes partenaires suivants.

-  **Allocations familiales - CAF**
sur rendez-vous sur cafr.fr
-  **CARSAT santé au travail :**
sur rendez-vous au 36 46
CARSAT retraite : au 05 46 59 18 33.
Possibilité de rendez-vous en visio au CIAS
-  **Espace Renov'Info service**
au 05 46 07 51 99
-  **Point conseil budgétaire de l'UDAF**
au 05 46 28 36 02
-  **UFC Que Choisir**
association de consommateur
au 05 46 41 53 42
-  **Conseil en Evolution Professionnelle**
au 05 46 74 73 17
-  **France Alzheimer**
au 06 25 95 99 66
-  **Micro-crédit personnel**
ouvert à toutes les personnes qui ont des difficultés d'accès au crédit, au 05 46 59 18 33



ESPACE NUMÉRIQUE en accès libre ou accompagné

Pour vos démarches administratives du quotidien en ligne, mise à disposition d'ordinateurs, tablettes : création d'une adresse mail, impression ou scan de documents... (rendez-vous possible au **05 46 59 18 33**)

Ce service permet vos démarches en ligne :

- Navigation sur les sites des organismes partenaires
- Simulations et demandes d'allocations : logement, RSA, chômage...
- Demandes de documents officiels : carte grise, actes d'état civil, titres de séjour...
- Accompagnement pour des situations plus complexes : mise en contact avec l'organisme partenaire, le cas échéant par appel visio.

LES PARTENAIRES DE FRANCE SERVICES



POINT JUSTICE

Consultation juridique gratuite pour tous avec un professionnel du droit ou un juriste d'un organisme spécialisé. Sur rendez-vous en appelant le CIAS au **05 46 59 18 33**.

-  **Avocats**
-  **Conciliateurs de justice**
-  **Commissaires de justice**
-  **Défenseur des droits**
-  **Notaires**
-  **CIDFF**
• Information juridique
• Aide aux victimes
-  **ADIL**
Informations juridique, énergétique, financière et fiscale sur le logement (location et accession à la propriété)
-  **UDAF**
• Information et aide aux tuteurs familiaux sur les mesures de protection (tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice)
• Information sur la médiation familiale
-  **SPIP**
Service pénitentiaire d'insertion et de probation

Le Pôle des Services au Public, porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Vals de Saintonge, est un lieu d'accueil, de conseil, d'orientation et d'accompagnement, **ouvert à tous les habitants des Vals de Saintonge.**

Toutes les démarches que vous pourrez y effectuer sont **confidentielles et gratuites.** Il est labellisé **France Services.**

Les agents vous accompagnent dans tous les moments de votre vie quotidienne.

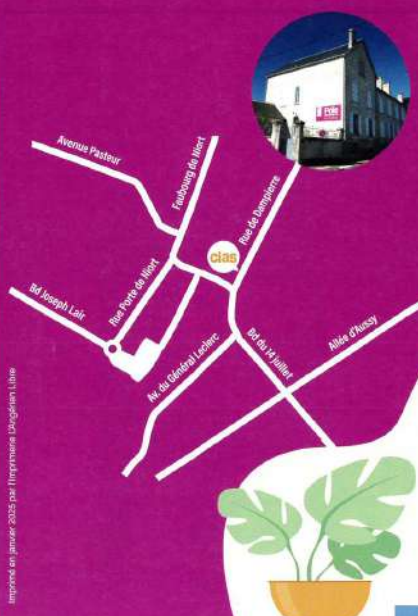


CIAS Pôle des Services au Public

1 rue de Dampierre
17400 Saint Jean d'Angély

ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

05 46 59 18 33
cias@ciasvds.fr



Pôle DES SERVICES au public DES VALS DE SAINTONGE

Pour toutes vos démarches administratives et d'accès à vos droits, votre **GUICHET UNIQUE**, c'est le Pôle des Services au Public



> Orange fibre

La téléphonie filaire va connaître dans les années à venir une véritable révolution. En effet, toutes les alimentations aériennes et enterrées en cuivre vont disparaître progressivement pour être remplacées par de la fibre optique.

La société ORANGE, concessionnaire des lignes d'alimentations téléphoniques, nous informe que pour notre commune, la fermeture technique des lignes cuivre interviendra en 2029. Les utilisateurs du réseau cuivre (et ADSL) devront avoir migré sur le réseau fibre ou une autre technologie (Satellite).

Nous vous conseillons d'anticiper votre nouveau raccordement afin de ne pas subir de coupure de réseau.

Nous vous rappelons que ORANGE gère le réseau public et votre opérateur, le branchement, toute demande de raccordement fibre devra être réalisée auprès de votre opérateur.

La commune de Landes est couverte dans sa totalité par la fibre.

> Incivilité, que pouvons-nous faire ?



Pour vivre dans une ville propre et agréable, tout le monde doit être concerné. Or cette vérité n'est plus une évidence et Landes n'échappe malheureusement pas à la règle. Les actes d'incivilité, deviennent trop fréquents, ils polluent la cité, détériorent notre cadre de vie et coûtent extrêmement cher à la collectivité. La première réaction légitime d'une partie de la population est la colère et l'énervement quand cette incivilité colle à nos chaussures.

S'il est bien naturel que nos compagnons à 4 pattes se soulagent, il l'est tout autant que les maîtres, préservent la propreté du domaine public en ne laissant aucune trace du délit. Par tout moyen approprié, le propriétaire du chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections sur les rues, les trottoirs, les espaces verts ainsi que les espaces des jeux pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique.

Dans les rues de Landes de curieux équipages déambulent sur les trottoirs et les espaces verts un «toutou» en laisse, ce qui ma foi n'est pas trop mal et un maître ou une maîtresse avec une main sur la laisse et le téléphone dans l'autre, faudra-t-il prendre un arrêté pour réglementer ces usages comme l'ont fait les autorités pour la conduite automobile. En effet, il est difficilement conciliable de surveiller son chien et TikTok !!!

> Cimetière



Dans le cimetière de notre commune, un nouveau columbarium a été installé permettant de mettre à disposition dix alcôves supplémentaires.

La commune étudie les différentes possibilités de rénovation sur la chapelle au fond de l'allée centrale ainsi que la consolidation du socle du calvaire.

> Cyclad

LE TRI + FACILE

Nouveau

**Tous les emballages,
dans le sac !**



Briques alimentaires



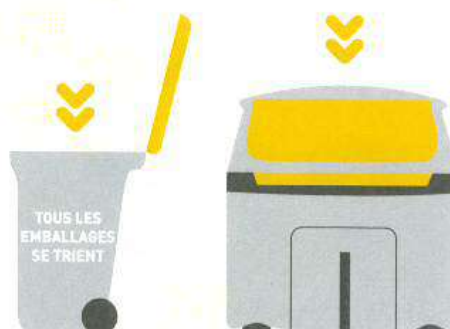
Plastiques rigides



Plastiques souples



Emballages en métal



À déposer désormais dans le sac jaune.
Sans restes alimentaires, ne pas emboîter,
ne pas écraser.

Les sacs jaunes sont à retirer gratuitement en mairie.

Pour préserver la qualité du tri, n'utiliser que
les sacs jaunes fournis par Cyclad. Ils seront triés
au centre de tri pour être recyclés.

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

**TERRITOIRE
économie
circulaire**

Tél. 05 46 07 16 66
cyclad.org

**MIEUX TRIER,
C'EST PENSER À DEMAIN**

CITEO
Ensemble, nous faisons un monde meilleur

Rappel**Consignes de tri****VERRES**

Bocaux, pots en
verre, bouteilles
en verre.



À déposer dans la borne

**PAPIERS ET
PETITS CARTONS**

Tous les papiers
et les petits
cartons se trient
et se recyclent.



À déposer dans la borne

BIODÉCHETS

Épluchures, restes de repas, coquilles,
marc de café, essuie tout, croutes de
fromage, restes de viandes, de poissons
et de crustacés...

À déposer dans
le composteur

**TEXTILES**

Tous les vêtements et le linge
se déposent propres et secs,
même s'ils sont usés.
Les chaussures s'attachent
par paire.

À déposer dans un sac fermé



Conception Instant Urban - Papiers issus de forêts gérées durablement - Tous les papiers se trient et se recyclent.

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir.

**territoire
économie
circulaire**

Tél. 05 46 07 16 66
cyclad.org

**MIEUX TRIER.
C'EST PENSER À DEMAIN**

CITEO
Détournons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



TRANS PAILLE



- Tout transport
- Stockage et commerce de paille

Tél. 05.46.59.74.25 - Fax : 05.46.59.72.43
transpaille@wanadoo.fr
17380 LANDES

GRT

Ludovic GRATIOT



06 67 51 40 86

Taxi-VSL - Toutes distances
 6 square de frêne LANDES



Maître Artisan Fleuriste - Mylène Meunier - 05 46 32 47 98
 Galerie commerciale Intermarché - ST JEAN D'ANGÉLY



SAINTES / COGNAC / MARENNES / ST-JEAN-D'ANGÉLY / LE FOUILLOUX

Pneus et entretien auto - Services poids lourds et agricoles
05 46 32 12 43 - www.ouestpneu.fr



Lieu dit Hérisson - 17380 CHANTEMERLE SUR LA SOIE
 Tél. **05.46.59.75.52** - Fax. 05.46.59.70.31

Email : forages.masse@wanadoo.fr
 Web : www.forages-masse.fr



Eric COSSAIS

Menuiserie Bois - PVC
 Cuisine - Escaliers - Cloisons sèches
 Salle de bains de A à Z

05 46 33 24 79
06 61 51 01 28

LA CAVE ANGÉRIENNE

06 61 58 01 78

Cave et bar à vin

Jardin avec terrasse

25 Avenue Port Mahon - 17400 Saint-Jean-d'Angély

lacaveangerienne@protonmail.com

Eirl JASPARD Adrien

06 78 86 21 97



17400 Asnière-la-giraud

Peintre en bâtiment - Pose de revêtement de sol

E-mail : Adrienjaspard@gmail.com

Plaquiste - Jointeur

BE GOOD

SALON DE COIFFURE MIXTE

7 RUE GAMBETTA

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

05 46 32 04 73